

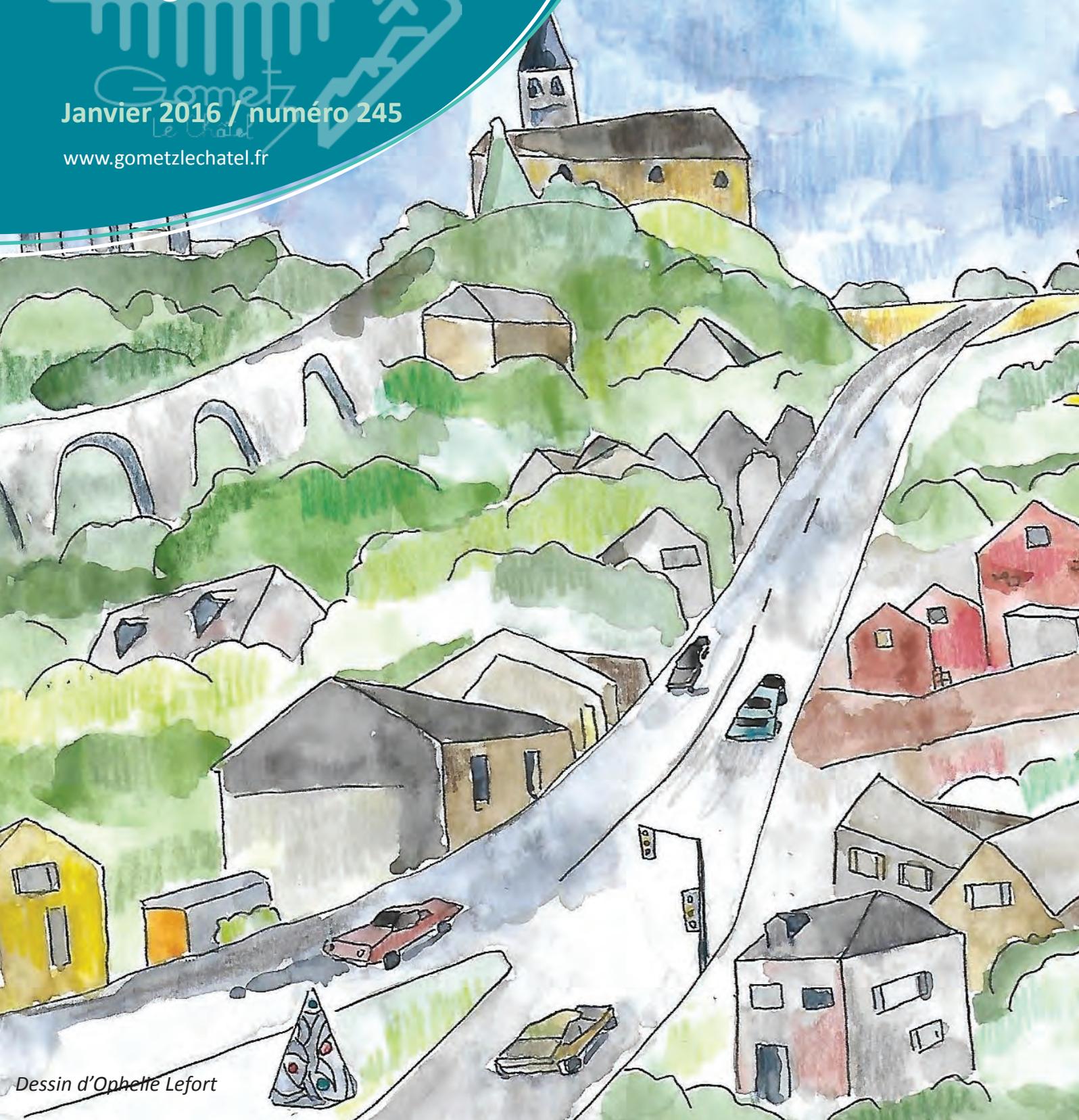
le Castel gometzien

Janvier 2016 / numéro 245

www.gometzlechatel.fr

| dossier |

Plan Local d'Urbanisme



Dessin d'Ophélie Lefort

page

8 Communauté
Paris-Saclay

page

10 Dossier :
PLU

page

12 Travaux

page

16 Plateforme du
bois des Grès

Informations pratiques

MAIRIE

76 rue Saint Nicolas
91940 Gometz le Chatel
Tél. : 01 60 12 11 05
Fax : 01 60 12 51 15
Mail : mairie@gometzlechatel.fr
Heures d'ouverture au public :
Lundi : 9h30 - 12h
Mardi : 14h30-18h
Mercredi : 14h30 - 17h30
Jeudi : 14h30 - 19h
Vendredi : 14h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h (état civil uniquement)

SOCIAL

Mail : social@gometzlechatel.fr
Tél : 01 60 12 72 67
Accueil téléphonique :
Mardi et jeudi: 9h - 12h
Accueil du public :
Lundi : 14h30 - 18h
Mercredi : 14h30 - 17h30 (1 semaine sur deux)
Vendredi : 9h - 12h

MAISON DES SERVICES PUBLICS

60, route de Chartres
Tél. : 01 69 28 43 99
Mail : msp@gometzlechatel.fr
Heures d'ouverture :
Lundi : 14h - 18h
Mardi : fermé
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : fermé
Samedi : 9h - 12h

MEDIATHEQUE

12, rue Saint Jean de Beauregard
Tél. : 01 60 12 64 83
Mail : mediatheque-gometz@scientipole.fr
Heures d'ouverture :
Mardi et vendredi : 14h30 - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h
Samedi 10h-12h30.

Bulletin Municipal

de Gometz-le-Châtel «Le CASTEL Gometzien»
N°245 - Janvier 2016

Directrice de la publication : Lucie Sellem
Textes et photos : Elus et Associations
Création graphique : Morgane Lardant
Impression : GRENIER 115-117 avenue
Raspail 94250 Gentilly



Sommaire



p. 16



p. 35



p. 24



p. 29

- p. 3** Éditorial
- p. 4** Actualités
- p. 7** Délibérations
- p. 8** Intercommunalité
- p. 10** Dossier
- p. 12** Finance
- p. 14** Travaux
- p. 16** Cadre de vie, environnement et social
- p. 21** Enfance, jeunesse, sénior
- p. 27** Retour sur...
- p. 30** Animations et associations
- p. 39** Agenda



Encombrants

Lundi 7 mars 2016
Lundi 9 mai 2016

Végétaux

Mardi 26 janvier 2016
Mardi 9 février 2016
Mardi 23 février 2016



J'ai le privilège de vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus, tous nos vœux les plus sincères pour l'année 2016. **C'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru en 2015 et de baliser celui que nous em-**

prunterons ensemble en 2016. Et tout d'abord réaffirmer notre défense des principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Ce début d'année est marqué par la naissance de la communauté Paris Saclay (CPS), résultant de la fusion de la CAPS et d'Europe Essonne, regroupant 27 communes et 300 000 habitants. Sur le plan financier, les dotations de l'état aux communes continuent de décroître, et ceci nous pousse à trouver des solutions alternatives, à puiser dans les énergies locales.

En 2015, tous ensembles, nous avons, franchi les obstacles logistiques des N.A.P, privilégié l'agriculture biologique locale, mis en œuvre les « bonnes pratiques » anti gaspis, amélioré le confort dans les classes.

Consolidé l'église st Clair et sommes devenu la 1ère commune associée du P.N.R de la vallée de Chevreuse et signataire de la charte de biodiversité d'île de France.

Nous avons réhabilité le bois des Grès, pérennisé notre démarche écologique.

Nous avons soutenu la création d'une nouvelle MJC, développés des évènements et des moments de partage chaleureux et sympathiques, festifs et populaires.

Finalement, nous avons mis en œuvre une nouvelle organisation plus transversale, plus fonctionnelle des services municipaux, avec pour objectif ultime de fournir un service toujours plus performant aux habitants.

« Ensemble, ayons cette ambition... l'audace de croire en 2016 ...»

En 2016, tous ensembles nous soutiendront les initiatives et contribuerons à l'amélioration du quotidien des castelgometziens, animant la vie de la commune... et favorisant le lien social.

Par la création d'une maison médicale locale pour un service de santé de proximité.

Par la révision d'un P.L.U dessinant une commune dynamique et accueillante dans le respect de nos capacités financières.

Par la construction d'un Centre de loisir indépendant et polyvalent, offrant aux enfants et au personnel encadrant un espace que nous voulons confortable, accessible.

Par des travaux de mise en conformité des équipements publics et par l'accueil des nouveaux castelgometziens des logements « Essonne Habitat » en cours de réalisation.

Par la poursuite des travaux de voiries et d'assainissement. Par la modernisation de nos vecteurs de diffusion et de communication.

Un immense merci pour l'investissement solidaire et unanime à l'équipe municipale, aux citoyens et aux salariés de la mairie.

Je vous propose d'imaginer une brise légère qui se lève, un air plus libre, l'espoir d'un souffle vital chassant le vent mauvais de 2015, emportant toutes tentatives d'entrave à nos libertés. D'imaginer une onde positive qui se propage, de vertes vertus, l'espoir d'une nouvelle conscience collective engageant le monde à préserver la planète, chacun à se soucier de son atmosphère, à s'en faire de l'effet de serre. D'imaginer un parfum d'optimisme qui se diffuse. De belles perspectives, l'espoir d'une année légère, sereine, riche et prospère annonçant plaisirs partagés, sourires complices et projets personnels accomplis.

Ensemble, ayons cette ambition... l'audace de croire en 2016 ...

Lucie Sellem
Maire de Gometz-le-Châtel

Élections régionales 2015 à Gometz Le château

Résultats des élections régionales 1er tour du 6 décembre

Sur 1 698 inscrits, 926 suffrages exprimés, 20 blancs/nuls, participation à 55.71%

| | |
|--|--|
| BARTOLONE Claude 271 voix soit 29.27%; | ASSELINEAU François 10 voix soit 1.08%; |
| PECRESSE Valérie 224 voix soit 24.19%; | VERON Aurélien 9 voix soit 0.97%; |
| COSSE Emmanuelle 115 voix soit 12.42%; | ARTHAUD Nathalie 4 voix soit 0.43%; |
| DE SAINT JUST Wallerand 115 voix soit 12.42%; | SACHS Valérie 3 voix soit 0.32%; |
| DUPONT-AIGNAN Nicolas 101 voix soit 10.91%; | DE SMET Sylvain 2 voix soit 0.22%; |
| LAURENT Pierre 71 voix soit 7.67%; | HORSFALL Dawari 1 voix soit 0.11%; |
| | BOURCHARDA Nizarr 0 voix soit 0%. |

Résultats des élections régionales 2nd tour du 13 décembre

Sur 1698 inscrits, 1016 suffrages exprimés, 38 blancs/nuls, participation à 62.07%

| | |
|---|---|
| BARTOLONE Claude 482 voix soit 47.44%; | DE SAINT JUST Wallerand 102 voix soit 10.33% |
| PECRESSE Valérie 429 voix soit 42.22%; | |

Liste de diffusion par e-mail

La commune dispose de plusieurs listes de diffusion par e-mail auxquelles vous pouvez vous abonner gratuitement. Il est possible de s'abonner à une ou plusieurs listes de diffusion, selon les informations qui vous intéressent.

Liste de diffusion mensuelle généraliste «infos» : vous permet de recevoir par e-mail en temps réel les dernières informations de la municipalité. Elle traite de sujets généraux concernant la commune comme par exemple :

- les conseils municipaux et de la

communauté d'agglomération

- les manifestations culturelles et animations organisées par la mairie

Liste de diffusion «scolaire» : vous permet de recevoir par e-mail en temps réel les dernières informations concernant l'école, par exemple :

- menus du restaurant scolaire (tous les 2 mois)
- informations urgentes, par exemple en cas de problème avec le transport scolaire

gometzlechatel.fr

Etat-civil

Décès :

De BATZ de TRENQUELLEON Guy le 16 octobre 2015.

Mariages :

DECRETON Julien et MORIN Géraldine le 14 novembre 2015

Naissances :

PRESA Célia née le 06 octobre 2015

BUFFET Maxence né le 20 novembre 2015

HUTIN Alice née le 24 décembre 2015.

Infos

Monsieur HENTGES Guy a remplacé Mme BOCS Chantal en tant qu'élue Conseiller Municipal de la liste Gometz Unis et Solidaire

Madame MARTIN Caroline a remplacé Mme Marie-France Lenain en tant qu'élue Conseillère Municipale de la liste Gometz Passion.

Le mot de l'opposition



Révision du Plan Local d'Urbanisme : Attention !

Les élus de l'opposition vous souhaitent une excellente nouvelle année et espèrent que 2016 apportera à chacun de vous Joie, Bonheur, Santé et Prospérité tout en permettant à tous de bénéficier de davantage d'Égalité, de Fraternité et de Solidarité dans le maintien des Libertés fondamentales qui forment les valeurs de la France.

Cette nécessaire unité face au fanatisme, à l'intolérance et à l'obscurantisme n'empêche pas la vie de continuer et la majorité municipale avance rapidement dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont elle a présenté avant les vacances de Noël les grandes lignes lors d'une réunion publique réunissant somme toute assez peu de Castelgometziens.

Or, nous ne pouvons que vous appeler à être vigilants et à vous renseigner sur le devenir de vos parcelles car la volonté clairement exprimée de

limiter la croissance de la population de notre commune (2800 habitants en 2025) a des conséquences qui nous inquiète :

- Réduction drastique des droits à construire des particuliers par le redécoupage de la carte des zones et la modification substantiellement de leurs règlements.
- Étalement urbain devenu impossible en rendant les zones « à urbaniser » (zone AU, 16,5 ha), à une agriculture intensive et non respectueuse de l'environnement (zone A)
- Densification urbaine rendue difficile, contrairement aux recommandations de la loi ALUR, dans les quartiers des Bigarreux, de Paris-Chevreuse et de Saint Clair (zones UC) lors de la modification du PLU du 30 Mars 2015.
- Construction de moins de logements sociaux que la loi ne l'exige (90 nouveaux logements sociaux sur 10 ans contre plus de 150 nécessaires).

• Limitation des constructions privées (3 constructions par an pour les 10 années à venir !).

Castelgometziens, soyez vigilants ! Venez aux réunions publiques, venez en Mairie consulter le Projet de PLU et ses incidences sur votre parcelle, venez rencontrer le commissaire enquêteur et vous exprimer lors de l'Enquête d'Utilité Publique pour signifier à l'actuelle majorité votre refus de voir stopper le développement de notre village et sa mise sous cloche. Dites NON à un village-musée et dites OUI à un village vivant et dynamique !

Guy HENTGES, Olivier LEGRAS &
Ghislain THOMASSET

Élus d'opposition "Gometz Uni & Solidaire".



Le Très Haut Débit pour tous d'ici fin 2018

Votre habitation n'est pas encore raccordée au Très Haut Débit ? Rassurez-vous, c'est pour « bientôt ». Le déploiement de la fibre optique s'accélère dans les 8 communes* pour lesquelles l'opérateur CAPS THD, filiale d'Orange, est chargé de l'installer.

Le 17 décembre dernier, la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS, devenue Communauté Paris-Saclay au 1er janvier) a voté un avenant à la convention de concession du réseau Très Haut Débit établie avec CAPS THD. Concrètement, **les 8 communes bénéficieront d'une couverture à 100 % d'ici fin 2018**, contre 2036 initialement prévu. Ce délai raccourci est sans surcoût pour la collectivité. De plus, l'écart de population constaté entre les recensements de

2006 et 2012 est intégré à l'avenant. Les nouveaux logements, eux, seront raccordés au fur et à mesure.

A ce jour, **plus de 80 % du territoire est éligible à la fibre optique**. Ce taux atteindra 87,4 % en avril 2016, conformément aux objectifs fixés en 2011. Nombre de foyers bénéficient donc déjà du réseau Fiber To The Home (FTTH) de CAPS THD : les habitations sont directement reliées à la fibre, sans câble intermédiaire, ce qui assure aucune déperdition.

De 50 à 500 mégabits par seconde, selon les offres commerciales, les débits offerts par la fibre optique sont inégalés. De quoi garantir une connexion fiable et (très) rapide pour tous les utilisateurs de la maison. Ainsi, pendant que le premier regarde la télévision en Haute Définition, le second

téléphone et le troisième écoute de la musique en streaming sur sa tablette. Sans compter les nouveaux objets connectés.

Le réseau Très Haut Débit est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à Internet. Aujourd'hui, seul Orange commercialise une offre sur les communes concernées. CAPS THD met régulièrement à jour l'état d'avancement précis du réseau, information à la disposition des habitants sur le site Internet de l'opérateur.

En habitat collectif, les gestionnaires (bailleur, copropriété, syndicat de gestion...) doivent au préalable désigner CAPS THD comme étant l'opérateur de l'immeuble pour que ses occupants puissent souscrire à une offre commerciale.

Comités participatifs, ça continue à bouger !

Les comités participatifs ont commencé à travailler depuis le mois d'octobre 2014, la participation des habitants inscrits et des élus est forte et nous vous en remercions. Voici les comités participatifs en cours pour ce premier semestre 2016 :

Le comité « qualité et cadre de vie, environnement » : Ré aménagement d'espaces partagés, gestion des zones humides, sécurité des déplacements, paysagement du cimetière St Clair, organisation de balades nature, création de panneaux pédagogiques sur la faune et flore, circuits courts, nuisances aériennes, actions sur la biodiversité. Le prochain aura lieu le 22 Mars 2016 en salle du conseil.

Le comité « enfance, jeunesse, séniors » : le centre de loisirs, la mise en service et l'organisation de la mutualisation, le restaurant scolaire alimentation bio et circuits courts, lutte contre gaspillage alimentaire, la réhabilitation de l'école et le transport scolaire.

Le comité « urbanisme » : Révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le comité « finances », présentation, explication et suivi des budgets, études des différentes options et propositions suite à l'arrivée à échéance du contrat de délégation de service public d'eau potable.

Le comité « démocratie Locale », Le

règlement du conseil municipal, la charte de gouvernance de la communauté Paris-Saclay, la communication. Suite aux visites de quartier nous allons enrichir la vie locale avec des comités de quartiers, et il est prévu, en plus des volontaires déjà inscrits, d'organiser un tirage au sort des participants par quartier lors du prochain conseil municipal du 15 février 2015. Si ces travaux vous intéressent, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus.

INSCRIVEZ VOUS EN MAIRIE ! Vous pouvez également retrouver les comptes rendus des comités sur le site internet de la commune.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Le Parc est un espace ouvert à tous qui regroupe un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables. Gometz le Châtel est **commune associée au P.N.R.**

Le magazine trimestriel : L'Echo du Parc n°69 (décembre 2015 - mars

2016) est **distribué et offert par la commune** de Gometz Le Chatel en même temps que votre Castelgometzien dans les boîtes aux lettres. Vous pouvez le retrouver en format PDF et télécharger l'Echo en version PDF sur le site du PNR.



PNR - Regards d'artistes sur le territoire

Recensement des acteurs culturels : Afin de mieux connaître son territoire, le Parc met à jour les informations dont il dispose concernant les acteurs, structures et activités patrimoniales ou artistiques des 51 communes.

Un annuaire culturel avait déjà été publié en 2007 à l'échelle des 21 communes dans sa précédente configuration et un diagnostic culturel avait été réalisé en 2009 dans le cadre de

l'élaboration de la charte du Parc sur le périmètre d'extension (voir ci-dessous). C'est pourquoi, afin d'actualiser et d'uniformiser nos données, en vue de la publication d'un nouvel annuaire culturel, nous réitérons cette démarche.

Que vous soyez peintre, sculpteur, photographe, musicien... ou que vous participiez à la vie d'une association culturelle ou patrimoniale faites le nous savoir en remplissant

la fiche de recensement. Elle est à retourner à la Mission Patrimoine Culture : Maison du Parc - Château de la Madeleine - 78472 Chevreuse Cedex - Fax : 01 30 52 12 43 – Email : s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

Pour plus d'informations : Sophie DRANSART, chargée de mission Patrimoine Culture, 01 30 52 09 09.

Principales délibérations du conseil municipal du 16 Novembre 2015

- Approbation de la charte de gouvernance de la future intercommunalité.
- Election de M. Franck Gaudart comme conseiller communautaire titulaire et de Mme Lucie Sellem comme conseillère communautaire suppléante de la future intercommunalité.
- Approbation de l'avant-projet détaillé du Centre de Loisirs et arrêt du coût prévisionnel définitif des travaux : 1 570 000 € HT.
- Approbation de la conclusion d'un contrat régional territorial pour la construction du centre de loisirs et d'un nouveau restaurant scolaire.
- Approbation d'une procédure de Délégation de Service Public pour l'exploitation du service public d'eau potable.



Principales délibérations intercommunales - conseils communautaires

24 septembre 2015 :

- Approbation du rapport d'activité 2014 du SIOM.
- Approbation du rapport d'activité 2014 de la société CAPS Très Haut Débit, délégataire de la concession de service public réseau de communication très haut débit.
- Convention de conduite d'opération CAPS / Commune de Gometz le Châtel pour la réalisation d'un centre de loisirs.
- Approbation des règles de droit commun de détermination

du nombre et de répartition des sièges de conseillers communautaires pour la nouvelle intercommunalité (nombre de sièges attribué à la représentation proportionnelle à la population, à la plus forte moyenne). Nombre total de siège dans le nouveau conseil communautaire : 78. Pour Gometz le Châtel : 1 siège.

26 novembre 2015 :

- Bilan de la compétence transports : bilan du fonctionnement, enjeux, projets, conséquences de la fusion.

17 décembre 2015 :

- Avenant à la convention de concession du réseau de communication électronique à très haut débit de la CAPS, accord avec l'opérateur pour porter le financement de la couverture du territoire à 100% d'ici fin 2018.



Naissance de la Communauté Paris-Saclay

Le 1er janvier 2016, la Communauté Paris Saclay est née de la fusion de la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) dont faisait partie Gometz le Châtel, avec la CAEE (Communauté Europe Essonne), étendue aux communes de Wissous et Verrières le Buisson.

Cette nouvelle communauté d'agglomération, composée de 27 communes et de 297 000 habitants, est donc conforme à la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles) de janvier 2014, qui imposait aux structures intercommunales situées dans l'aire urbaine de Paris, de se regrouper pour former des bassins de vie d'au moins 200 000 habitants.

► Le siège social de la nouvelle Communauté Paris Saclay est basé à Orsay, dans les locaux de l'ancienne CAPS, 1 rue Jean Rostand.

► Le nouveau conseil communau-

taire est composé de 78 conseillers, selon les règles du droit commun. La représentation de chaque commune y est proportionnelle à sa population. Pour Gometz le Châtel, nous avons un conseiller communautaire titulaire, M. Franck Gaudart, et une conseillère communautaire suppléante, Mme Lucie Sellem.

● Les compétences obligatoires de la communauté sont :

- Le développement économique
- L'aménagement et l'habitat
- La politique de la ville
- Les transports

► Et nous disposons de 2 ans pour revoir les compétences optionnelles en réfléchissant à l'intérêt communautaire.

► Les objectifs de la fusion sont :

- De réaliser des économies d'échelle en mutualisant des services tout en développant de nouveaux services à la population.
- De conforter des synergies notamment dans les domaines

du développement économique (gestion commune du parc d'activité de Courtaboeuf), de l'emploi, des transports, de la politique de la ville, mais également dans des domaines comme la culture, le sport, la santé, le développement durable.

● Et, notamment pour les petites communes, maintenir et développer le soutien en compétences techniques et expertise nécessaire pour poursuivre nos projets.

Les grands enjeux pour la réussite de cette grande communauté d'agglomération seront celui de la démocratie locale et de la gouvernance. La charte de gouvernance, approuvée par tous et donnant une place équivalente à chacune de nos communes dans le bureau communautaire, est une étape importante pour l'avenir.



Premier conseil de la Communauté Paris-Saclay

Le 7 janvier 2016 ont eu lieu, lors du premier conseil communautaire, les élections du président, des vice-présidents, et des conseillers communautaires délégués de la nouvelle intercommunalité.

Comme stipulé dans la charte de gouvernance de l'intercommunalité, chaque ville sera représentée par un président, un vice-président ou un conseiller communautaire délégué dans le futur bureau. Président : Michel Bournat, maire de Gif sur Yvette

Vice-présidents :

- **Vice-président, finances** : Vincent Delahaye, maire de Massy
- **Vice-président, aménagement** : Grégoire de Lasteyrie, maire de Palaiseau
- **Vice-présidente, transition énergétique** : Sandrine Gelot-Rauteau, maire de Longjumeau
- **Vice-président, développement économique** : Jean-François Vigier, maire de Bures sur Yvette
- **Vice-président, mutualisation des ressources et services** : Guy Malherbe, maire d'Épinay sur Orge
- **Vice-président, transports et mobilités** : Francisque Vigouroux, maire d'Igny
- **Vice-présidente, services aux petites communes** : Brigitte Puech, maire de Ballainvilliers
- **Vice-président, innovation et recherche** : David Ros, maire d'Orsay
- **Vice-président, emploi et insertion** : Dominique Fontenaille, maire de Villebon sur Yvette
- **Vice-président, développement durable** : Pierre-Alexandre Mouret, maire de Saint Aubin
- **Vice-président, assainissement et eau potable** : Thomas Joly, maire de Verrière de buisson

- **Vice-président, culture** : Olivier Thomas, maire de Marcoussis
- **Vice-présidente, politique de la ville** : Françoise Marhuenda, maire des Ulis

• **Vice-président, habitat et logement** : Claude Pons, maire de Montlhéry

- **Vice-président, numérique et Très Haut Débit** : François Peltan, maire de Linas

Conseillers délégués :

- **Conseiller délégué, communication** : Jean-Paul Beneytou, maire de Chilly-Mazarin
- **Conseiller délégué, ressources humaines** : Christian Page, maire de Saclay
- **Conseiller délégué, travaux voiries** : Claude Pons, maire de Nozay
- **Conseiller délégué, travaux bâtiments** : Patrice Gilbon, maire de

Villiers le Bâcle

- **Conseiller délégué, ZAE et pépinières d'entreprises** : Igor Tricovski, premier adjoint de Villejust

• **Conseiller délégué, urbanisme opérationnel** : Jean-Pierre Meur, maire de La Ville du Bois

- **Conseiller délégué, agriculture** : François Hillion, maire de Vauhallan

• **Conseiller délégué, santé et affaires sociales** : Richard Trinquier, maire de Wissous

- **Conseiller délégué, sports** : Franck Gaudart, premier adjoint de Gometz le Châtel

• **Conseiller délégué, liaisons douces et environnement** : Christian Leclerc, maire de Champlan

- **Conseiller délégué, tourisme et patrimoine** : Jean Flegeo, maire de Saulx les Chartreux.



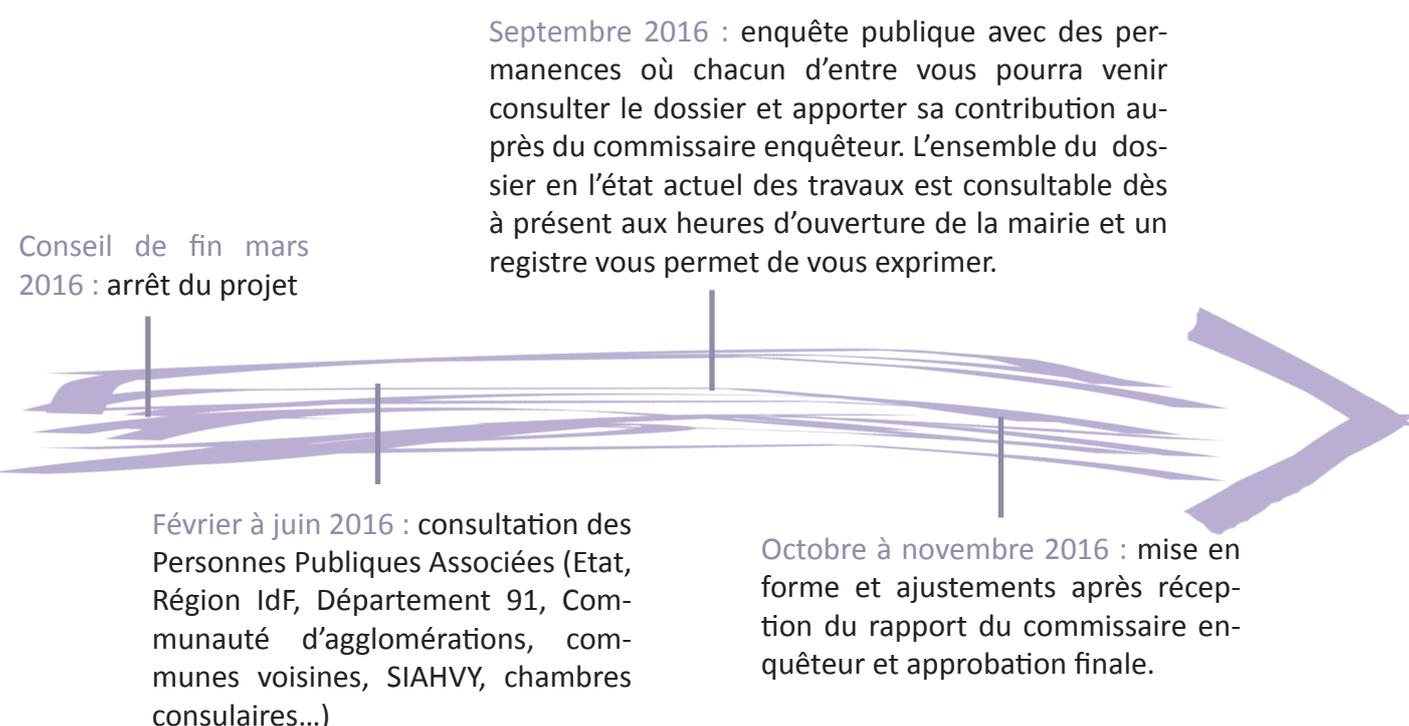
Point sur la révision du Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision suit son cours. Le diagnostic initial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été réalisés. Les 4 axes du PADD sont :

- 1/ Assurer la protection du cadre de vie, de l'environnement et des paysages remarquables
- 2/ Développer le caractère d'une commune dynamique et vivante
- 3/ Adopter un projet urbain maîtrisé de manière à répondre aux besoins actuels et futurs se limitant à l'espace urbain existant, tout en économisant la consommation des espaces naturels et agricoles
- 4/ Préserver la qualité de vie quotidienne dans les quatre principaux lieux de vie : village historique, Bigarreux, Paris-Chevreuse, Saint-Clair

Le travail réglementaire est finalisé et permettra d'arrêter le projet lors du prochain conseil municipal. Il contient un plan de zonage actualisé, des dispositions générales ainsi que les dispositions applicables à travers les 16 articles de chacune des zones du plan.

Pour rappel, voici les prochaines échéances de la révision :



Parallèlement la concertation se poursuit, après celle du 01/07/15 une deuxième réunion publique s'est tenue le 09/12/15 avec une participation grandissante. Une troisième aura lieu au deuxième trimestre 2016 et devrait se tenir en salle Barbara pour pouvoir vous accueillir le plus grand nombre d'entre vous.

Afin d'encadrer la production de nouveaux logements tout en poursuivant l'effort de production de logements sociaux, trois Orientations d'Aménagement et de Programmation vont être mis en œuvre.

OAP entre route de Chartres et rue du Vieux Chemin

Créer un petit programme de logements bien intégré dans son environnement



Programme d'environ 25 logements de type maisons de village ou intermédiaire, accolées ou non, un petit immeuble collectif.
 Environ 60% de logements locatifs aidés.

OAP Secteur du Haut-des-Vignes

Développer la mixité de la zone d'activités du Haut-des-Vignes sur de petits sites bien identifiés

2. Les orientations sur les micro-sites



Programme sur 3 microsites d'environ 15 logements et des commerces de proximité / artisanat / services sous forme de petits ensembles avec habitations en étage

OAP Secteur des Delâches

Développer la mixité de la zone d'activités des Delâches par l'apport de logements nouveaux



Programme environ 20 logements de type maisons de village ou intermédiaire, accolées ou non, dont environ 60% de logements locatifs aidés

L'ensemble de ces trois sites identifiés permettra la réalisation de 60 nouveaux logements dont environ 40 logements sociaux ce qui permettra de répondre aux obligations triennales que nous assigne l'état pour satisfaire à la loi SRU. Ce nouveau PLU respectera les grandes orientations de notre programme, tout en étant conforme au Schéma Directeur de la Région

Ile de France qui place notre territoire comme un « poumon vert » en demandant notamment de protéger et renforcer les continuités naturelles.

Nous continuerons à vous informer de la poursuite de cette révision du PLU, et vous invitons à consulter régulièrement les panneaux d'affichage public et notre

site internet afin que vous puissiez participer aux prochaines étapes dans le cadre de la concertation, que nous souhaitons la plus large possible.

Franck GAUDART
 Maire-adjoint
 à l'urbanisme



Changement des fenêtres de l'école

Pendant les vacances de la Toussaint, les fenêtres des couloirs de l'école élémentaire « côté bois » ont été remplacées par des huisseries en aluminium double vitrage. La réfection de la peinture des couloirs sera programmée courant 2016, pendant une période de vacances scolaires.

Coût : 27 000 euros

Subvention (Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux) : 6500 euros



Poursuite de la réfection de la rue Saint Nicolas et réaménagement de la rue de la Sablonnière

Pour permettre la poursuite de notre schéma directeur d'assainissement, les travaux de réhabilitation correspondant à la « deuxième tranche rue Saint Nicolas » concerneront la rue Saint Nicolas jusqu'au stop et la rue de la Sablonnière.

Les acteurs de ce projet sont la CAPS, la commune de Gometz le Châtel et la Lyonnaise des eaux.

► Pour la rue de la sablonnière, il est prévu

- Le remplacement du réseau d'eau potable.
- Le remplacement du réseau d'eau usée (fin de la tranche 1 de notre schéma directeur d'assainissement).
- L'enfouissement des réseaux électrique et la rénovation de l'éclairage



► Pour les 2 rues, la rénovation de la

voirie en harmonie avec le haut de la rue Saint Nicolas :

- Création d'une zone de rencontre 20km/h en continuité de la partie haute.
- Profil de la rue en V avec caniveau central en pavé grés, pas de relief pour les trottoirs.
- Revêtement en enrobé grenailé aspect vieilli.
- Nouvel éclairage économe en énergie avec maintien du style des lanternes.

Le projet a été présenté aux riverains en réunion publique le samedi 21 novembre, les plans et documents sont mis à disposition en mairie. Les riverains qui souhaitent des aménagements particuliers devant leur maison sont invités à se mettre en lien avec le Bureau d'étude SEGIC qui assure la maîtrise d'œuvre des aménagements de voirie. Les travaux devraient débuter en mars par le changement du réseau d'eau

potable pour se finir pendant l'été.

Coût des travaux :

- Remplacement du réseau eau potable rue de la Sablonnière : 64 000 € (financés par la Lyonnaise, compris dans le prix de l'eau)
- Remplacement du réseau d'eau usée rue de la Sablonnière : 280 000 € (commune)
- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage rue de la Sablonnière : 180 000 € (co-financement CAPS/commune 50/50)
- Rénovation de la voirie des 2 rues : 680 000 € (co-financement CAPS/commune 50/50)



Aménagements des rues de Grivery et de Saint Jean de Beauregard

En lien avec l'opération d'aménagement de logements dans la plaine des Delachés, les travaux sur les voiries rue de Grivery et rue Saint Jean de Beauregard se poursuivent.



La première phase d'extension des réseaux pour alimenter les nouveaux logements est terminée. Le changement de la canalisation d'eau potable a eu lieu en janvier.

La deuxième phase va permettre : mai, à la livraison des logements.

- La réfection de la chaussée et la création de ralentisseurs.
- La création d'un itinéraire piétons/cycles.
- L'installation de nouveaux candélabres.
- La plantation d'arbres et d'arbustes.
- La création d'un parking près du cimetière.

Ces travaux devraient débuter en février pour se terminer en



Ouverture de la Maison Médicale de Gometz le Châtel

A partir du 1er février 2016, les professionnelles de santé seront installées dans le bâtiment modulaire à proximité de l'école et de la médiathèque au 112 bis rue Saint Jean de Beauregard.

Trois médecins généralistes, les docteurs Anne-Sophie Bourrousse, Nathalie Lengignon et Sylvie Logeais pourront vous y accueillir. Elles travailleront en alternance sur 2 bureaux du lundi matin au vendredi soir et assureront une permanence le samedi matin. Les consultations auront lieu sur rendez-vous après contact pris auprès du secrétariat téléphonique ou par internet.

Par ailleurs 2 infirmières travaillant à domicile sur le secteur, Mmes Audrey Magot et Carine Najos, y

assureront tous les jours une permanence de soins infirmiers.

La commune est particulièrement ravie d'accueillir ces professionnelles pour soutenir le travail des médecins déjà installés sur le vil-

lage, elles veilleront au mieux sur la santé des Castelgometziens !

Bienvenues à Gometz le châtel !



Finances : un bilan 2015 satisfaisant mais l'environnement reste très difficile

Baisse des dotations de l'Etat d'un côté, hausse des contributions de l'autre, l'« effet ciseaux » représente un effort financier sans précédent pour les communes de France qui doivent rechercher des économies par tous les moyens possibles afin de pouvoir continuer à investir... Gometz-le-Châtel n'échappe pas à la règle mais l'équipe municipale, soutenue par la forte implication de ses agents municipaux, a réussi à maintenir son programme d'investissement ambitieux en 2015 grâce aux économies réalisées sur ses dépenses de fonctionnement.

L'analyse du compte administratif de 2015 reflète la volonté de l'équipe municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour permettre à la commune de faire face à la fois à la baisse des dotations de l'Etat et aux besoins d'investissements de la commune sans avoir à augmenter les impôts. Ainsi, les efforts obtenus en 2015 grâce à l'implication de l'ensemble

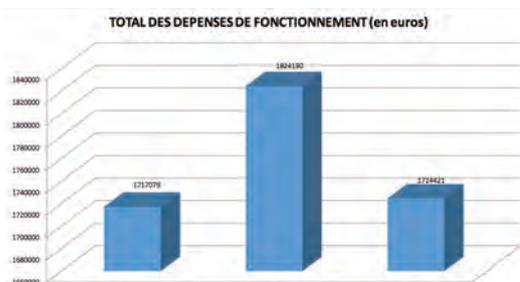
des élus et des responsables de services ont permis le maintien de la capacité d'autofinancement malgré la baisse des dotations de l'Etat et la non augmentation des impôts.

Certes, les chiffres pris en compte sont ceux du compte administratif 2015 arrêté au 5 janvier 2016 ; certains règlements de factures de 2015 pourront donc encore être enregistrés durant la journée complémentaire qui se terminera le 31 janvier 2016. Néanmoins, les totaux dont nous disposons à l'heure où nous écrivons ne seront pas significativement modifiés par le montant de

ces quelques factures et nous permettent donc d'effectuer une comparaison pertinente avec les exercices antérieurs complets.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Après une hausse de plus de 6% entre 2013 et 2014 (une hausse de 16% par rapport à l'exercice 2013 avait même été inscrite au budget 2014 voté par l'ancienne municipalité !), les efforts déployés depuis le deuxième semestre 2014 ont permis de retrouver, pour 2015, un niveau équivalent à celui de 2013 en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement.

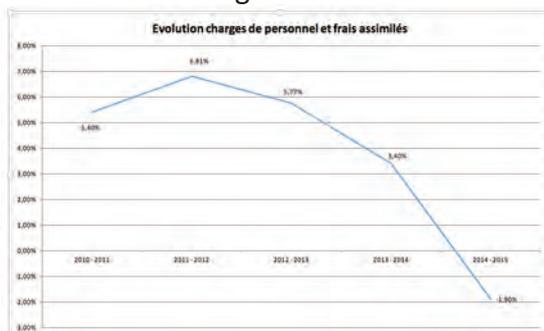


D'où provient la maîtrise des dépenses de fonctionnement ?

Une seule catégorie de dépenses s'inscrit en hausse entre 2014 et 2015 : il s'agit du chapitre atténuation de produits (qui représente environ 3% des dépenses totales de la commune) du fait d'une très forte progression du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) : le montant de ce prélèvement de l'Etat est passé de 21 485 € en 2014 à 35 243 € en 2015 et est estimé à 49 396 € en 2016 pour notre commune (+ 130% entre 2014 et 2016).

Tous les autres postes de dépenses se sont inscrits en baisse et notamment les charges de personnel et frais assimilés (qui représentent 62% des dépenses de la collectivité). Ces dépenses sont passées de 1 101 243 € en 2014 à 1 080 339 € en 2015 grâce à une politique de réorganisation menée systématiquement après chaque départ avec les responsables municipaux afin de rechercher l'optimisation de fonctionnement pour chaque service. Ainsi,

fin 2014, le service technique a été réorganisé suite au départ de son responsable et, en mai 2015, l'ensemble des services généraux de la mairie suite au départ de la directrice générale des services.



Madame Aude Larregain est désormais responsable des services de la mairie et a orchestré cette réorganisation des services conjointe-

ment avec les élus concernés avec comme objectifs la rationalisation des coûts mais aussi le maintien de la qualité de service.

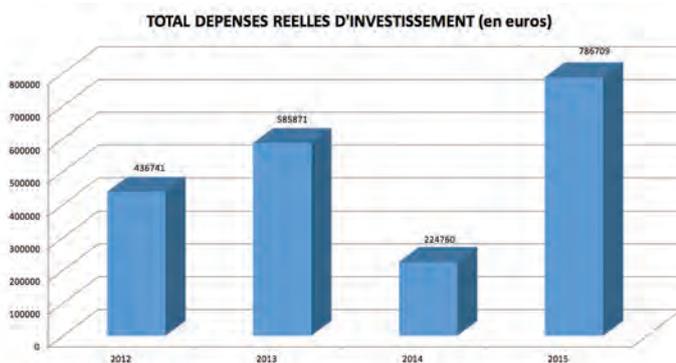
Des recettes de fonctionnement en légère baisse

Les recettes de fonctionnement s'inscrivent en baisse de 3,19% entre 2014 et 2015 du fait d'une baisse des dotations de l'Etat et notamment de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette diminution s'amplifiera encore en 2016. En effet, l'Etat prévoit une

nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement estimée à 39 591 € pour Gometz-le-Châtel (baisse de près de 16% par rapport à 2015 après celle de plus de 13% enregistrée entre 2014 et 2015). Face à cette situation, pour pouvoir continuer à tenir notre enga-

gement de stabilité des taux d'imposition, nous devons poursuivre nos efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour pouvoir faire face aux besoins d'investissement de la commune tout en maintenant la qualité de service aux habitants.

Des dépenses d'investissement en augmentation



Les dépenses d'investissement visent à enrichir le patrimoine de la commune et offrir des services de qualité aux habitants. Après un temps de latence normal dû à la mise en place des différents pro-

jets de la nouvelle équipe municipale suite aux élections de 2014, les dépenses réelles d'investissement s'inscrivent en nette hausse en 2015 par rapport à 2014 mais aussi 2013 (+34%) et 2012 (+80%). En 2015, les principales dépenses d'investissement ont concerné les travaux de voirie (plus de 310

000 € pour la fin de la première tranche de la rue Saint Nicolas et le début des travaux rue de Grivery sur la plaine des Delâchés), de l'église (plus de 200 000 €), de l'école et du restaurant scolaire (environ 75 000 € dont 31 000 € pour les changement d'huisseries du couloir de l'école élémentaire) et les études (environ 64 000 € pour le futur centre de loisirs et environ 35 000 € pour le cabinet d'étude pour la révision du plan local d'urbanisme).

La recherche de subventions pour financer les investissements : une priorité

La commune de Gometz-le-Châtel, contrairement à la majorité des communes de France, ne bénéficiait d'aucun contrat de subventions régional ou départemental pour le financement de ses investissements. L'équipe municipale s'est engagée dans la signature de ces contrats. Le contrat départemental signé pour la construction du centre de loisirs dépasse 320 000 €. Le contrat régional pourrait atteindre 665 000 € pour 2 projets, le centre de loisirs et le nouveau restaurant scolaire.

Les efforts imposés par l'Etat aux collectivités locales passent à la fois par une baisse des dotations (moins de recettes pour la commune) et une augmentation des prélèvements (plus de dépenses pour la commune). Ils sont amenés à s'amplifier une nouvelle fois en 2016. Cependant, l'équipe municipale, avec l'appui de l'ensemble des responsables des services municipaux, s'engage à poursuivre les efforts entamés concernant la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour viser une nou-

velle fois à maintenir les taux d'imposition inchangés pour cette année tout en réalisant les investissements nécessaires pour enrichir le patrimoine de la commune et assurer un service de qualité à ses habitants.

Camille CAMOU-LOPEZ
Maire-Adjointe aux finances



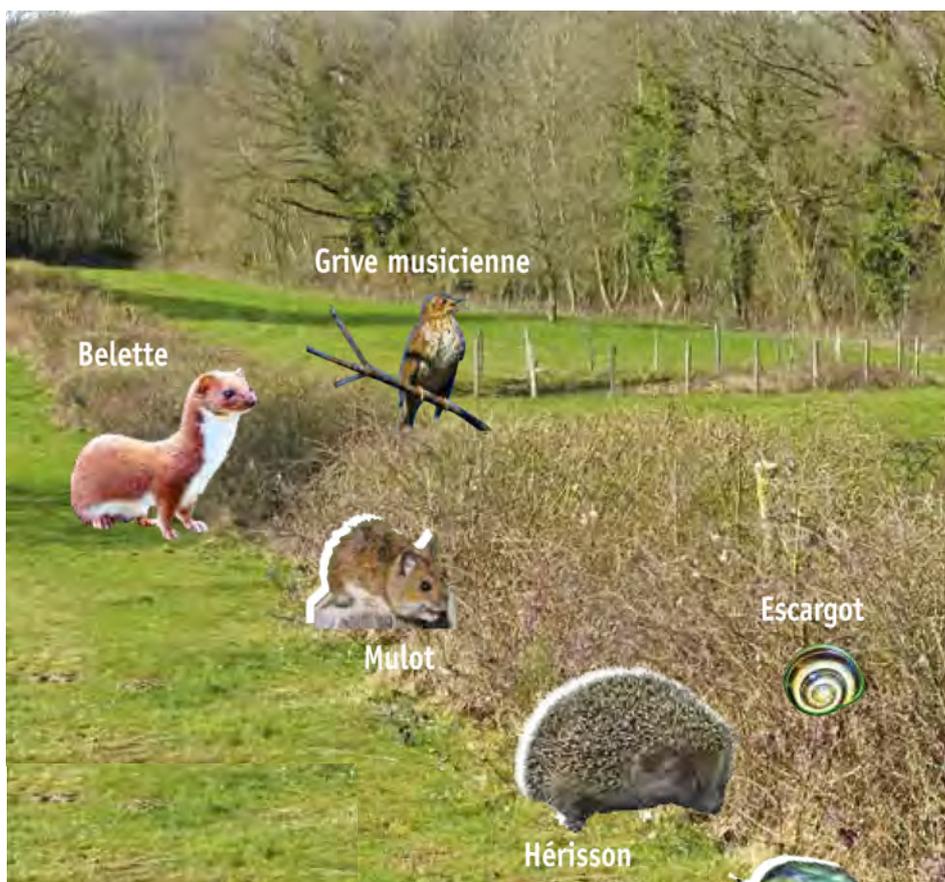
Retour sur la Biodiversité à la plateforme du bois des Grès

Près des écoles, ont été plantées des espèces végétales de nos régions. Adaptées au milieu et au paysage, en les utilisant, nous favorisons la vie sauvage et faisons un geste pour l'environnement. Ils demandent moins d'entretien, leurs qualités esthétiques sont indéniables et intemporelles.

Les Haies :

Planter des haies participe à favoriser la biodiversité, c'est encore plus vrai dans le contexte d'appauvrissement écologique en Ile de France. Face au constat de disparition massive des haies depuis les années 50, le PNR s'est engagé dans une démarche de replantation et de restauration de ces trames vertes.

Même en hiver les haies constituent un refuge apprécié par bon nombre d'animaux. Insectes et escargots, batraciens s'y regroupent pour supporter le froid. Les hérissons, dépourvus de poils isolants, leurs proies (insectes, limaces ...) étant peu actives et moins nombreuses, s'y construisent un nid végétal pour quatre mois.



Plus actifs, musaraignes, mulots et campagnols continuent d'y chercher des graines sous les entrelacs de branches qui les protègent du regard et des serres des buses.

En hiver, la matière organique accumulée au sol est lentement décomposée par les invertébrés (cloportes, vers, larves, d'insectes, mille pattes, ...) puis intégrée à la terre sous l'action des lombrics. Tout ce réseau contribue au recyclage de la ma-

tière et vient enrichir le sol.

Les haies et broussailles constituent un espace favorable pour les nids et la reproduction des oiseaux. Elles fournissent des baies pour la nourriture de nombreuses espèces comme le merle noir, le pinson, le jaseur boréal, le verdier, la grive musicienne ou encore la grive mauvis qui aura fait plusieurs milliers de km pour se délecter des fruits de l'églantier.



Verdiers et linottes apprécient la proximité des haies pour y glaner les graines qui composent leur menu mais également pour s'y abriter

Les arbres plantés à la plateforme :

Des arbres pour les gourmands !

Un Sorbier des oiseaux, petit arbre fréquent en zone rurale (il servait autrefois à attirer les grives en automne, d'où son nom). Il vit principalement en lisière de forêt.

Floraison en mai-juin, fruits à maturité à la fin de l'été. Ces fruits (sorbes) persistent longtemps sur l'arbre en hiver, ce qui lui donne un intérêt décoratif et constitue une réserve de nourriture pour les oiseaux. Il peut vivre 120 ans.



Les branches sont lisses, grisâtres. Les feuilles sont pennées. Les fleurs blanches ont une odeur forte, peu agréable. Les fruits, les sorbes, sont des baies rouges très appréciées par les oiseaux, notamment les grives.



Des pommiers rustiques : Reine des reinettes, Calville, Reine clochard, sont les noms étranges des espèces qui ont été plantées.



Les pommiers embellissent le lieu et ces arbres fruitiers nous régalerons dans quelques mois.

Différentes variétés ont été choisies pour leurs qualités, leur utilisation, et la préservation d'espèces anciennes, témoins d'un long savoir-faire.

L'intérêt est aussi pour les yeux avec ses fleurs au printemps, d'un peu d'ombre l'été et à l'automne pour la couleur des fruits et des feuillages selon les conditions climatiques. Sans oublier les pommes en libre dégustation dans ce nouvel espace en partage...



Monique DARMON
Maire-Adjointe
au social, cadre de vie et
économie



Plantation Collective à la Plateforme du Bois des Grès



Après préparation du terrain par les services techniques, une cinquantaine de personnes ont mis la main à la terre pour planter des arbres et une haie le 7 novembre dernier dans une ambiance conviviale. Les explications du responsable des services techniques sur le mode de plantation, de taille des racines et les greffons ont démarré l'opération qui s'est conclue par un goûter partagé.

Planter pour améliorer le cadre de vie, mettre en valeur nos paysages, recréer des espaces de biodiversité, tout en mettant à disposition des lieux de loisirs pour tous, voilà ce qui a motivé les élus et habitants du comité participatif cadre de vie – environnement aidés par les services techniques.

Cette action a été organisée en suivant les recommandations du PNR et de la charte Biodiversité de la Région Ile de France conformément aux engagements que la commune a pris en 2015.

Elle a eu lieu sur la plateforme du bois des grès, près des écoles.

Choix des espèces locales

Un groupe de travail du comité participatif cadre de vie a choisi avec les services techniques les espèces végétales. Des espèces locales, rustiques, appréciées des oiseaux (plusieurs membres du comité appartiennent à la ligue de protection des oiseaux) et variées tant pour colorer le paysage à chaque saison que pour favoriser la biodiversité.

Haies vives champêtres

Une quarantaine d'arbustes ont été plantés : pruneliers, amélanchiers, viornes, aubépines et en partie basse (au milieu pour laisser un point de vue sur l'église en hiver) cornouillers, photinias, lauriers tin et forsythias).

Les intérêts des haies champêtres sont multiples ;

Décoratives, elles embellissent le pay-

sage ; écologiques, elles sont source de nourriture et abri pour la faune ; variées, elles contribuent à la richesse du milieu naturel en favorisant la biodiversité. D'allure sauvage, elles ne requièrent que très peu d'entretien, plus de désherbage, aucun traitement phytosanitaires et consomment 80% d'arrosage en moins que des espèces récentes. De plus, elles régulent l'érosion des sols, absorbent les pollutions. Six pommiers et un sorbier ont été plantés pour eux aussi améliorer le cadre de vie et régaler ... un jour les abeilles de leurs fleurs ... les petits, les grands ainsi que les oiseaux de leurs fruits.

Après les plantations, pose de tables et bancs pour profiter du lieu, d'autres aménagements sont prévus pour améliorer encore cet espace à partager par tous et en faire un lieu de sensibilisation à la belle nature qui nous entoure. Proche du groupe scolaire et du futur centre de loisir, il pourra aussi servir de lieu d'observation et d'autres travaux sur la nature.



Olivier Souvray, responsable des services techniques, nous explique la taille des arbres avant la plantation.



Les enfants, dirigés par Magali des NAP, ont maintenant l'habitude de travailler la terre.

Monique DARMON
Maire-Adjointe
au social, cadre de vie et
économie



Brice CAHAREL
Conseiller municipal
délégué au développement
durable



**Jean-Jacques
DUVERNEUIL**
Conseiller municipal
délégué aux espaces verts



Olivier LAYA
Conseiller municipal
délégué à l'environnement et
à la sécurité routière



Economie d'énergie

L'Agence Territoriale de l'Energie Paris Saclay met en place le prêt d'une caméra thermique gratuitement à destination des particuliers.



Aidé par un conseiller Info-Energie, les images seront ainsi analysées en rendez-vous individuel lors de la restitution de la caméra, vous pourrez projeter des travaux de

rénovation dans l'objectif d'améliorer son confort thermique, de réduire vos consommations d'énergie et maîtriser au mieux votre facture énergétique. Cet

outil est prêté gratuitement pour une durée de 2 à 3 jours. Pour réserver ou emprunter la caméra thermique, contactez l'ATEPS.

Balades thermographiques quartier Paris Chevreuse le 10 mars 2016

Suite aux visites réussies de l'année dernière dans les quartiers de St Clair et aux Bigarreux, nous renouvelons l'expérience au quartier de Paris - Chevreuse.

L'ATEPS propose, une balade nocturne à la découverte des déperditions thermiques. Parcourez les rues d'un quartier avec un conseiller énergie équipé d'une caméra thermique et visualisez les sources de déperditions de chaleur des bâtiments !

Le parcours sera suivi d'un échange convivial animé par le conseiller énergie qui répondra à toutes vos questions concernant l'isolation des bâtiments et les aides financières potentiellement disponibles pour réaliser des travaux.

La ballade se fera dans le quartier Paris Chevreuse, rendez-vous à la salle Barbara de 19H à 21H. Venez nombreux !

Venez nombreux !
Sur inscriptions, par téléphone : 01 60 19 10 95 ou
par mail: cie@ateps.fr



La minute espaces verts Castelgometzienne



Dans le domaine des « espaces verts » voici quelques exemples de la mission des services techniques menée durant le dernier trimestre 2015, en parallèle des autres interventions communales:

► **Préparation du terrain des « bois des grés »** afin de planter les pommiers et les différentes espèces d'arbustes destinés à créer

une haie champêtre.

► **Installation d'un hôtel à insectes** « fabrication 100 % par Vincent », qui sera installé par les écoliers de Gometz.

► **Rénovation et installation de deux tables « piquenique ».**

► **Accompagnement des élèves du centre « Les orphelins apprentis d'Auteuil » de Marcoussis :** ces jeunes vont passer quelques mardis avec leurs professeurs pour débroussailler, bénévolement, les chemins de la coulée verte qui traversent notre commune. Ils vont également nettoyer le jardin médiéval proche de l'église.

► **Plantation de bulbes** dans les

jardinières de la rue St Nicolas.

► **Tonte et taille** habituelle avant l'hiver dans les différents quartiers de Gometz.

► **Installation des sapins de Noël** dispersés dans le village.

► **Distribution de sacs « papier »** durant la permanence du samedi matin (1er et 3ème samedi de chaque mois) : sachez que vous pouvez aussi venir chercher du compost pour vos plantations de printemps en apportant un contenant.

Jean-Jacques
DUVERNEUIL

Conseiller municipal
délégué aux espaces verts



Opération Broyage



contactez le SIOM au
01 64 53 30 22 (ou 30 35) ou à
prevention@siom.fr

Le SIOM propose le service mobile de broyage de végétaux. Le broyeur va permettre de transformer en copeaux des branches pouvant aller jusqu'à 10 cm de diamètre et de réduire 6 fois le volume initial.

Le broyat récolté pourra être utilisé directement dans un composteur ou en paillage.

Nous vous proposons ce nouveau

service gratuit qui se déroulera au centre technique municipal, près de la salle Barbara. Des agents du SIOM et de la mairie seront présents sur toute la durée de l'opération pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Ne pas oublier, plus nous utiliserons les machines de Broyage, plus notre facture (impôts locaux et fonciers) diminuera. A vous de voir !



Formation compostage

Le samedi 9 Avril au Centre Technique Municipal.

Le SIOM, engagé dans un programme de réduction des déchets, met au service des habitants de son territoire des composteurs.

Pour bien l'utiliser, nous proposons une formation simple et efficace pour apprendre à transformer nos déchets alimentaires et végétaux en compost, gratuit et précieux pour enrichir la terre de

nos jardins. Cette formation aura lieu aux services techniques derrière la salle Barbara, samedi 9 Avril de 10 h à 12 h. Inscription obligatoire au : 01 64 53 30 22 (ou 30 35) ou à prevention@siom.fr



Brice CAHAREL
Conseiller municipal
délégué au développement durable



Encombrants

Lundi 7 mars 2016
Lundi 9 mai 2016

Végétaux

Mardi 26 janvier 2016
Mardi 9 février 2016
Mardi 23 février 2016

Séances Bibliothèque-RAM-Les Casteloups



Depuis février 2015, en partenariat avec Sylvie Pigéard, responsable de la Médiathèque de Gometz-Le-Châtel, le RAM propose une fois par mois aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles

accompagnent, des séances bibliothèque. Quelques grands de la crèche parentale des Casteloups se joignent à eux.

Sylvie Pigéard a présenté une artiste, marionnettiste et conteuse, Félicité Chauve qui crée ses marionnettes et leur invente des histoires qu'elle narre au travers de tapis à histoires, de boîtes à contes et de chansons. Ces multiples supports d'histoires permettent aux enfants de favoriser leur imaginaire, de rêver. Une grande partie de leurs sens est stimulée. Les enfants se posent, écoutent, profitent du moment de calme, partagent, échangent, mais surtout développent leur langage, entendent le langage du récit.

A la fin de la séance Félicité invite les enfants à la manipulation de



ses créations. Chaque enfant s'approprié les personnages.

Ces lectures permettent de sensibiliser les professionnelles à l'intérêt du livre dans le développement du jeune enfant.

Ces séances procurent à tous de l'émerveillement.

Une fin d'année enchantée aux Casteloups

La fête de Noël s'est déroulée à la crèche ou les enfants parents et professionnels se sont réunis autour d'un spectacle festif de Noël. C'est au son de l'accordéon, sur le rythme des claquements de mains et sur les airs les plus connus de la crèche et de Noël que nous avons passé un moment au sein d'une forêt enchantée.

Petits et grands ont reçus quelques petits cadeaux, et nous nous sommes réunis autour d'un buffet bien garni afin de terminer cette année 2015.

Nous souhaitons remercier Agnès la responsable du RAM, les assistantes maternelles et Sylvie de la bibliothèque de nous avoir accueillis à la bibliothèque et au

RAM pour partager un projet commun autour d'une conteuse.

Les Casteloups vous adressent à tous une très belle année 2016.

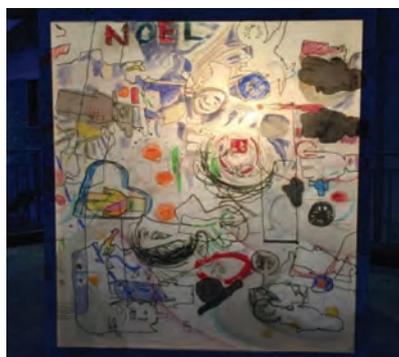


Les NAP en maternelle entre novembre et décembre

Retour en images



Les NAP à l'école élémentaire entre novembre et décembre



Certains élèves (22) ont choisi de participer à l'atelier animé par mesdames Valérie Prazères et Agnès Colombier et ainsi de participer au projet artistique Tagadar autour du thème :
« la ville s'écrit ».

Ils ont construit tous ensemble cette lanterne magique, mise en lumière le 17 décembre pour animer le parvis de la mairie à l'approche des fêtes de fin d'année.

Stop Gaspi

Pour remercier les élèves de l'école élémentaire qui participent au projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, le SIOM leur a offert un spectacle : «STOP AU GASPI». Ce spectacle interactif proposé par la compagnie «le Chapiteau Vert» a beaucoup amusé les enfants.



Petit bout mange de tout !

Mardi 24 novembre 2015, on a regardé le spectacle « Petit Bout mange de tout » à l'école. On s'est assis sur les bancs. On a chanté avec la fée, on a frappé dans les mains.

Un petit garçon appelé Petit Bout n'aimait pas les fruits. Il adorait manger de la purée, des frites, des chips, des gâteaux, des bonbons. Il buvait du soda. Il était malade, fatigué... Il regardait la télévision tout le temps et ne voulait pas

jouer dans le jardin avec ses amis. Supermenu et la fée vont lui dire de manger de tout pour bien grandir :

- de la viande, des œufs, du jambon et du poisson pour avoir des muscles costauds.
- des laitages (lait, yaourt, fromage ...) pour avoir des os solides.
- des sucres lents (pomme de terre, pâtes, riz, pain ...) pour avoir de l'énergie.
- des fruits (banane, pomme, rai-

sin, tomate, cerise, framboise, poire, fraise...) et des légumes (salade, carotte, petit pois, fenouil, courgette, citrouille, radis, chou-fleur, potiron ...) pour avoir des vitamines.

On peut manger des sucreries et boire du soda mais pas beaucoup. Il faut boire de l'eau en mangeant ! »

Dictée collective

Vente de gourmandises par la CDE



Les 11 et 16 décembre dernier, la caisse des écoles a organisé, devant le groupe scolaire Pablo Neruda, une vente de gourman-

dises fabriquées par les élèves de la petite section à la classe de CM2 : confiture de Noël, mendiants, muffins, roses des sables, saucisson de chocolat, pain d'épices et décorations de Noël. Un vrai succès !

Merci aux enfants, aux enseignantes et aux parents.



Le chantier du centre de loisirs débutera au printemps

Après plus d'une année de travail et de concertation avec tous les acteurs, élus, comité participatif enfance, parents, service animation, ATSEM, enseignants, responsable du Relai Assistante Maternelle, le projet de centre de loisirs avance.



Le projet définitif comporte :

- des espaces élémentaire et maternel différenciés avec chacun leurs rangements et sanitaires ainsi qu'un dortoir pour les petits,
- une salle commune aux 2 espaces,
- une salle de psychomotricité mutualisable avec l'école, le Relai Assistantes Maternelles et les associations sportives,
- des bureaux pour la direction et un espace de repos pour les animateurs,
- un bureau pour le RAM qui intégrera l'équipement et pourra organiser son accueil-jeux dans les

espaces maternels,

- et un logement communal.

Ce nouvel équipement nous permettra d'accueillir au mieux les nouveaux Castelgometziens en libérant de l'espace dans l'école, d'organiser plus sereinement les nouvelles activités périscolaires et les activités périscolaires dans des locaux proches de l'école, d'offrir aux enfants et enseignants un espace couvert pour les activités sportives et aux associations une salle supplémentaire pour développer leurs activités. Enfin pour le Relai Assistantes Maternelles, le déménagement dans cet équi-

pement à proximité de la crèche, de la médiathèque et de l'école constitue un véritable projet pédagogique et de nouvelles perspectives.

L'avant-projet définitif remis par le cabinet d'architectes Sheubel et Genty, a été adopté au conseil municipal du 16 novembre et le permis de construire est déposé. Les travaux devraient commencer au printemps pour une durée d'environ 1 an.

Le coût prévisionnel des travaux se monte à 1 570 000 € HT. Nous bénéficions pour ce projet de financements du département de l'Essonne (320 000 €), de l'état par l'intermédiaire de la dotation aux territoires ruraux (150 000 €), d'un prêt à taux zéro de la CAF (232 000 €) et nous devrions bénéficier d'un contrat régional en cours de validation (333 000 €).

Une exposition présentant le projet circulera dans les lieux actuels du centre de loisirs ainsi que dans les locaux de la mairie à partir du mois de février.

Une MJC à Gometz-le-Châtel ouverte à tous

Depuis Juin 2015, des habitants de la commune de Gometz-le-Châtel, soutenus par la ville, ont réuni leurs envies d'animer la vie locale et d'ouvrir un espace partagé sous le projet de création d'une Maison des Jeunes et de la Culture.



(FRMJC IdF) des castelgometziens ont ainsi créé l'association, écrit les statuts et élu un Conseil d'Administration, après plusieurs mois de réflexion sur les envies et les besoins du territoire.

La première ressource de la MJC est l'engagement des habitants de Gometz-le-Châtel. En effet l'association se construit avec un budget très réduit et uniquement la présence d'une Directrice à mi-temps.

Ainsi les ateliers et les projets sont organisés et animés par des bénévoles. Chacun apporte de chez lui un meuble, du matériel, ou se relève les manches pour repeindre les murs.

Les premières actions ont vu le jour aux vacances de la Toussaint. Au programme, des ateliers bien-être (méditation et massages chinois), des soirées dédiées aux jeunes, des après-midi conviviaux où chacun s'approprie les nouveaux locaux (Salle Coluche et

Salle Rabelais), prêtés par la Mairie : pâtisserie pour les uns, jeux de société ou bricolage pour les autres.

La MJC considérant les locaux comme un Bien commun, s'engage à partager cet espace avec les associations locales, dans une volonté de développement du vivre ensemble.

Au-delà des associations locales, il est également important pour la MJC d'accueillir des artistes locaux dans le cadre de leur temps de création et de présentation de leurs travaux.

Vous souhaitez venir participer à des ateliers ou proposer de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous rejoindre !!

Afin de prendre la crémaillère de cette nouvelle MJC, vous êtes tous invités le **Samedi 30 Janvier pour la soirée d'inauguration de la MJC de Gometz-le-Châtel !**

Selon ses statuts, « la MJC ouverte à tous, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. »

Accompagnés par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France



Anne Van de Sype – Directrice
 Fauvette Crespin - Présidente
mjc.gometzlechatel@gmail.com
 Anne Van de Sype : 06 86 26 64 72
 Fauvette Crespin : 06 75 34 59 77



Le colis des séniors



Pour les aînés qui le souhaitaient, la municipalité a confectionné cette année encore une petite centaine de colis de gourmandises avec exclusivement des produits locaux, fabriqués de façon artisanale dans le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse.

La distribution des colis (80) s'est déroulée au cours de deux matinées de samedis de décembre autour d'un café-rencontres. Ce fut pour nous élus, l'occasion de partager un moment d'échanges, convivial et chaleureux.

Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, une livraison à domicile par les élus a été organisée.

Maintenant, nous attendons avec enthousiasme les seniors qui ont préféré choisir le traditionnel repas annuel, le samedi 2 avril 2016, espace Barbara.

Sortie des séniors

Le vendredi 11 décembre, pour la deuxième année, la municipalité a offert une sortie surprise aux seniors de la commune. Etant donné la sombre actualité,

l'organisation s'est compliquée. L'ensemble des élus tenaient à maintenir cette soirée tout en garantissant la sécurité pour tous.

Une centaine d'aînés s'est donc retrouvée sur le parking du Haut des Vignes pour un départ en bus vers une destination inconnue....

Destination proche puisque c'était en direction de la Norville où une partie de bowling endiablée nous attendait. Ce fut un moment de détente autour d'un verre pour certains et une

découverte pour d'autres.

Pour terminer cette soirée, nos chauffeurs bénévoles nous ont fait la surprise de nous emmener découvrir les illuminations de Paris. Un grand merci à nos conducteurs préférés : José et Christian qui nous tous ramenés vers 1h30, bon pied, bon œil.

Merci aussi à tous les participants qui ont joué le jeu et ont fait de ce moment une agréable soirée.



Sandrine PHILIPPE
Conseillère Municipale
déléguée aux séniors et
à l'animation



Commémoration du 11 novembre

Tous les combattants de ce conflit dont l'année écoulée a marqué le début du centenaire, sont aujourd'hui disparus. La grande guerre est passée de la mémoire à l'histoire.

Cette histoire, Paul Valéry disait qu'elle « donne les clés pour comprendre notre présent et les moyens de penser notre avenir ». C'est bien le sens de cette commémoration. Chaque 11 novembre est l'occasion de se souvenir qu'une guerre ne vient jamais par

hasard.

Le combat pour la paix n'a rien d'un combat d'arrière-garde. L'engagement des peuples représente au contraire une condition indispensable au maintien de la paix.

Car, en effet, la paix a été signée à Rethondes, et des institutions internationales ont été créées pour garantir le dialogue entre les nations, mais pour autant, les guerres ont continué tout au long du 20^{ème} siècle et perdurent aujourd'hui. De la Syrie à l'Irak, de



l'Afghanistan à la Somalie, la liste est longue des régions du globe où parlent les armes et où souffrent les peuples.

Les leçons du passé, nous les tirons chaque année ici-même, en nous recueillant au pied du monument aux morts. Mais surtout, ces leçons, transmettons-les. Par les mots, par l'éducation. Transmettons à nos enfants les valeurs de la paix. Transmettons notre histoire et restons vigilants.

Vive la paix, vive la République, vive la France.



Marché de Noël

Malgré les événements tragiques de novembre, nous avons souhaité maintenir notre marché de Noël qui reste un moment de convivialité et de retrouvailles pour les Castelgometziens.

Cette édition était très diversifiée sur les stands: jeux, bijoux, photographe, fromage, charcuterie, miel, confitures, confiseries, porcelaine... ce qui a permis, pour certains d'entre vous, de commencer ou de finaliser vos achats de Noël. Exposants, passants et organisateurs étaient ravis par cette journée, alors merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !



Décorations de Noël

La presse locale prenant fait et cause, s'est fait écho de nos décors de Noël, fait l'éloge de notre logique économique, notre démarche écologique.

Nous avons naturellement réitéré l'expérience stimulante de 2014. Fait appel à la créativité d'artistes locaux pour concevoir une œuvre originale, unique et au talent des habitants pour décorer notre commune à l'occasion des fêtes...

Comme l'année dernière, nous avons invité les habitants à participer au concours de décorations avec la dotation d'un prix, consistant en une œuvre originale des

Ateliers de Beaureg'Art, remis au lauréat par les 1er gagnant 2014, lors de la cérémonie des vœux du maire du 15 janvier. Une partie du budget a été utilisé pour l'achat de 4 sapins naturels (chez un producteur local Le pépiniériste Genest) décorés avec des objets confectionnés, par les habitants, lors d'un atelier organisé par l'entreprise les « Eco-Actions » ces deux éco-entrepreneuses recyclent dans leur atelier de Saint-Jean-de-Beauregard utilisant des objets de récupération. Elles ont d'ailleurs été primées lors de la COP 21 pour leur démarche.

L'œuvre « le sapin en bois naturel » positionné au carrefour de la Rue Saint Nicolas est confectionné par l'artisan Menuisier : Du cœur à L'aubier situé à saint Jean de Beauregard. Le sapin métallique est quant à lui positionné sur un terreplein Route de Chartres avec l'accord du Département.



Voeux du Maire

Le 15 janvier dernier Madame Lucie Sellem, maire de Gometz Le Châtel a convié au nom de l'ensemble des élus tous les habitants de Gometz Le châtel ainsi que les maires, élus, députés et autres intervenants des communes voisines à participer à la rituelle cérémonie des vœux. C'est toujours une opportunité de souhaiter de vive voix, nos vœux les plus sincères pour l'année 2016 mais aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru en 2015... Et de baliser celui que nous emprunterons ensemble en 2016. Nous, en associant l'équipe municipale, les salariés de la mairie, aurons toujours la même détermination,

en finance (modérée) à perpétuer ces événements locaux, qui améliorent le quotidien des Castelgometziens, créent du lien social. En-

semble... Ayons cette ambition... L'audace de croire en 2016



Weekend Téléthon

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
4 ET 5 DÉCEMBRE 2015



Pour notre 2ème édition du Téléthon, nous avons pu reverser à l'AFM la somme de 1906,50 €. Un week-end festif, sportif, convivial et familial avait été concocté pour permettre aux Castelgometziens de participer à cette belle cause. Nous avons pu découvrir grâce



à l'association Mélanine Mobile Vibe et le groupe Tribute To The Roots Gospel, les chants de Noël du Monde. Un moment de partage sympathique et

chaud !

Puis nous avons chaussé nos baskets pour relever les défis imaginés par le Castel Trail autour du stade. Nous nous sommes réchauffés avec le vin chaud confectionné selon une recette suédoise par la Maison des Jeunes et de la Culture

de Gometz le Châtel et restaurés avec les gâteaux réalisés par les enfants des écoles.

Pour clôturer ce week-end, l'association Karoussell avait organisé une soirée dansante et « chantante ». Petits et grands, doués et moins doués ont pu pousser la chansonnette et participer à des chorégraphies.

Merci à l'engagement et au dévouement de tous, qui ont œuvré bénévolement pour que cet événement soit une réussite.

Animations à la médiathèque Albert Camus

Rentrée 2016

RACONT' LA POMME

Mercredi 17 Février 2016

Venez déguster des histoires autour de la pomme et goûter une croustade de pommes au sirop d'érable, recette canadienne

Public enfants, à 15h (Inscription obligatoire)

En lien avec le festival des Arts Mêlés organisé par les médiathèques de la CAPS sur le thème de la gourmandise



LES CHANSONS DE MARIE

Vendredi 18 mars 2016

Chansons francophones interprétées par Marie Busato de la compagnie : A tout bout de chant.

Tout Public, à 20h30

Printemps des poètes en lien avec « Dis-moi dix mots »



« MES MOTS RIENT »

Samedi 19 mars 2016

Atelier familial. Jeux de mots et production de textes autour de la manifestation « Dis-moi dix mots » portée par le Ministère de la Culture, (animé par Olivier Cheret

Tout Public, 10h à 12h

Présentation du tout nouveau festival de poésie qui se met en place sur notre territoire par Sylvie Doudou de la Compagnie du théâtre volant.

Printemps des poètes en lien avec « Dis-moi dix mots »

RENCONTRE-DÉDICACE AVEC BLANDINE LE CALLET

Samedi 2 avril 2016

Romancière et essayiste française, son deuxième roman, la ballade de Lila K est récompensé par le prix du livre de poche en 2012. Blandine Le Callet est également scénariste de la bande dessinée Médée.

Ados/adultes, à 11h



Recommandations de la médiathèque

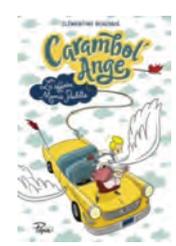
CD

Isaac ALBENIZ par Kotaro Fukuma



Carambol'Ange L'affaire Mamie Paulette

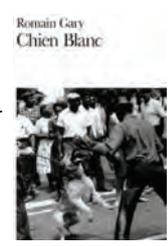
de Clémentine Beauvais
Un livre très drôle pour nos jeunes lecteurs.



LIVRES

Chien Blanc

de Romain Gary
À découvrir ou redécouvrir. Livre magnifique.



Venise insolite et secrète

de Thomas Jonglez et Paola Zofoli
Élu meilleur guide de voyage de l'année 2014.



Mémoire Castelgometzienne

Hommage aux poilus



**MÉMOIRE
CASTEL
Gometzienne**

Mairie 76 rue St Nicolas 91940 Gometz-le-Châtel

Ne les oublions pas. Nous continuons, à travers ce bulletin, à rendre hommage à nos poilus décédés voici 100 ans : LANGLOIS Flavien, FRONTIN Lucien Albert, BALDE Maurice.

• **LANGLOIS Flavien** : Né le 17 mai 1874 à Gometz-le-Châtel (Essonne) Décédé le 30 septembre 1915 à Mayenne (Mayenne) Fils de Hippolyte LANGLOIS, cultivateur, et de Victoire LEJEUNE. Epoux de Rosalie DEVIENNE. Domiciliés à Gometz-le-Châtel.

Soldat de 1ère classe au 3ème régiment de génie 73T, immatriculé sous le n° 2839. Recruté à Versailles sous le numéro 3007.

Décédé à l'hôpital auxiliaire n° 34, Grande Rue à Mayenne.

Acte dressé le 1er octobre 1915. Transcrit le 1er octobre 1915 sur l'état civil par Georges HANTON, maire : « mort pour la France ».

• **FRONTIN Lucien Albert** : Né le 10 février 1893 à Sonchamp (Yve-

lines) Décédé le 9 octobre 1915 à Givenchy (Pas de Calais) Fils de Albert Victor FRONTIN, journalier, et de Luce Arsène ESTREBAM. Domiciliés à Gometz-le-Châtel.

Chasseur de 1ère classe au 17ème bataillon, matricule n° 4580., bureau de recrutement de Versailles. Décédé dans la tranchée d'une blessure mortelle par balle reçue sur le champ de bataille. Transcrit sur l'état civil le 1er décembre 1915 par Georges HANTON, maire : « mort pour la France ».

• **BALDE Maurice** : Né le 15 janvier 1879 à Gometz-le-Ville (Essonne) Décédé le 13 octobre 1915 à Cuperly (Marne) Fils de Louis Etienne BALDE, charretier, et de Elise Antoinette BREMENT, journa-

lière. Domiciliés à Gometz-le-Châtel, Grande Rue. En 1911 il était charretier chez M. DUVIVIER à Gometz-la-Ville. Journalier, il s'est marié le 16 mars 1903 avec Rosalie Louise BRETONNEAU. Domiciliés à Gometz-le-Châtel.

Soldat de 2ème classe au 117ème régiment d'infanterie, 7ème compagnie sous le n° 3367. Recruté par le bureau de Versailles.

Inscrit par le Ministère de la Guerre le 25 janvier 1916. Transcrit sur l'état civil le 6 février 1916 par Georges HANTON, maire : « mort pour la France ».

Nos projets pour 2016

• Le 19 mars, une sortie à Tours, avec visite de la vieille ville et du musée du compagnonnage, faisant suite à une présentation du compagnonnage à l'atelier généalogique fait 2015.

• Le 30 mars, une visite guidée de la nécropole des rois de France à la basilique de Saint-Denis et du musée d'art et d'histoire.

• Le 21 mai 2016, de 10h à 16h, notre association fêtera les 20 ans de son existence. Nous vous accueillerons autour d'un verre en revenant sur toutes les expositions passées.

• Le 8 et le 9 octobre, une exposition sur le 80e anniversaire du Front Populaire, avec films, vidéos et conférences.

Nos projets pour les années suivantes :

Expositions généalogique, sur l'armistice de 1918 et sur les travaux des différentes municipalités de Gometz le Châtel.

Afin de nous aider ou profiter de nos activités, l'adhésion à l'association est de 10€.

Si vous souhaitez participer à l'atelier généalogique, il vous en coû-

tera 10€ de plus.

Vous pouvez consulter le blog de l'atelier généalogique à l'adresse : <http://www.genealogiegometzlechatel.fr/>

Pour nous contacter :

Président d'honneur : Albert Thiry - albert.thiry@wanadoo.fr - 0695708507

Président : Bernard Lian bernardlian@orange.fr - 0647177071

Trésorier : Léo Cartal - leo.cartal@free.fr - 0678592930

Saint-Patrick



Pour fêter la Saint Patrick nous vous proposons :

un dîner dansant
Le 19 MARS
à 20H30
salle Barbara

Repas irlandais accompagné de bière brune, de bière rousse et de boissons non

alcoolisées.

L'orchestre «IRISHTOCRATES» et les danseurs Elvire et Thierry animeront, dans une ambiance conviviale et festive, cette soirée.

Inscription : bonjouryvette@gometzlechatel.fr ou 01 60 12 14 76 jusqu'au 17 mars

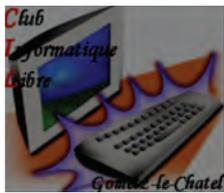
Tarifs : adulte 30€ adhérent 25€ enfant 10€-

"BONJOUR YVETTE"

Le bureau

L'Assemblée générale a reconduit au bureau Danièle Flutsch, Gilles Robic, Françoise Relier, Léo Cartal et Georges Vincents.

Club informatique libre



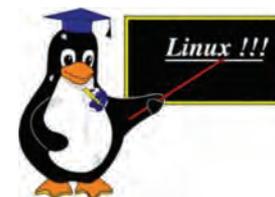
• La MJC naissante a pris contact avec le CIL pour organiser une « activité informatique » en direction des jeunes

: le CIL propose de donner du matériel (ordinateurs de bureau)

évidemment installés en logiciels libres et d'assurer une formation au matériel (ajout ou changement de disque dur, extension de mémoire...) et aux logiciels (installation et maintenance du système et des applications).

• Le CIL continue à se réunir le jeu-

di matin (une semaine sur deux) pour répondre aux questions... quand c'est possible !



GOMETZ VOYAGES CONTINUE ...



Suite à l'Assemblée Générale du 19 novembre 2015, **un nouveau bureau a été élu** :

Claude DACHEUX, Présidente
Jean Claude LAUDREN, Secrétaire
Liliane EON, Trésorière

Nous espérons répondre au mieux à vos attentes et sommes ouverts à vos suggestions : circuits, séjours, week-end,...

Pour l'année 2016, nous vous proposons **un voyage à CUBA**.

CUBA est une destination attachante, les gens sont accueillants, la musique est partout, les paysages magnifiques, les mojitos excellents, une vraie culture ! Une destination à faire avant que

l'île ne perde son authenticité Celui-ci aura lieu **du 30 mars au 9 avril 2016, soit 10 jours de circuit** :

La Havane, vallée de Vinales, Cienfuegos, Santa Clara, Trinidad, parc de Guanayara lac Hanabanilla, visite en coco taxi, balade en voiture américaine, dîner de langouste, visite de fabrique de cigares, musée du rhum musée de la révolution,



Le circuit définitif est en phase finale d'élaboration et il vous sera proposé au meilleur prix.

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter (places limitées à 20).

Facilités de paiement possible. Nous envisageons pour 2017 un voyage en Norvège fin juin avec croisière dans les fjords.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

J.C.Laudren, 01 60 12 69 28
Claude Dacheux, 01 60 12 04 72
Liliane Eon, 01 69 28 79 38

En attendant, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2016 pleine de rêves lointains.

Le Bureau

Association Générale des Familles



Depuis près de 50 ans, l'Association Générale des Familles propose tout au long de l'année des activités sportives et culturelles pour les adultes et les enfants dans des locaux prêtés gracieusement par la Mairie.

Nous vous proposons nos sorties de l'année à venir :



Voyage en Alsace, septembre 2015

| Date | Sorties | Tarif |
|---------------------------------|--|---|
| Jeudi 14 janvier 2016– 12h | Repas fin année AGF- Salle Barbara | 25 euros/personne |
| Mardi 16 février 2016 - ap.midi | Musée Galliera - Paris | 20 euros/personne |
| Jeudi 10 mars 2016 | Repas (à déterminer) | |
| Vendredi 8 avril 2016 - journée | La Russie aux portes de Paris | 65 euros/personne |
| Samedi 21 mai-2016 - journée | Le Chateau de Condé | 65 euros/personne |
| 16-17-18-19-20 juin 2016 | Le KENT : les châteaux et les jardins anglais + Londres (5 jours) | 40p: 790 euros/personne 30p : 870 euros/personne single : 145 euros |
| Jeudi 23 juin 2016 – 12h | Barbecue de fin d'année -Salle Barbara | 10 euros/personne |
| Samedi 25 juin 2016 - journée | Les Grottes du Foulon + bateaux électriques sur le Loir | 60 euros/personn |

RETENEZ VOS PLACES ! Ouvert à tous.

Pour les enfants accompagnant les parents ou les grands-parents en sortie : C'est GRATUIT !

Goûters : 7-21 janvier - 4-18 février - 24-31 mars - 7 avril - 12-26

mai - 2-16 juin 2016

Sorties pédestres : 5 janvier - 2 février - 15 mars - 5 avril -10 mai et 7 juin (avec pique nique) 2016.

Les activités sont ouvertes à tous et vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'an-

née. N'hésitez pas à vous renseigner.

Venez nous rencontrer les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 - Salle Barbara

tel 01 60 12 42 43

agf.gometz@gmail.com

Karousel Danse



Inscription de septembre à juin
Cours d'essai gratuit, au choix
Salle Barbara, ZA des hauts des vignes
à Gometz-le-Châtel 91940

Rock / Swing / Boogie
Dances Latines / Standard
Salsa Porto / Cubaine
Tango argentin
Hip hop Enfant
Disco Funk
Mix Solo Dance
Kizomba

Soirées dansantes :

Samedi 16 janvier, 06 février, 12 mars 2016
Soirée dansante à partir de 20 h 30 avec un cours, salle Barbara
Soirée toutes danses à partir de 21 h 30, ouvert à tous.

Vendredi 29 janvier, 12 février, 18 mars 2016
Soirée Rock / Salsa
Avec cours à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30
Lieu : Foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara), ouvert à tous.

La 8ème édition du Trail de l'Étoile Filante



Le samedi 12 mars 2016, à la tombée de la nuit, se déroulera le **8ème opus de la saga de l'Étoile Filante**.

Préparez les piles neuves, astiquez votre frontale, sortez les meilleures chaussures, affûtez les bâtons de marche, sortez de la torpeur de l'hiver...un grand bol d'air frais quasi-printanier vous attends sur le nouveau tracé 2016...et un grand ravitaillement vous accueillera à l'arrivée !

Coureurs, marcheurs nordiques, marcheurs, à partir de 16 ans. Départ à 20h30.

Inscriptions et renseignements en ligne sur : <http://www.casteltrail.fr>

Pour rejoindre notre équipe de bénévoles : contact@casteltrail.fr

Nous vous souhaitons une excellente année sportive 2016 !

Gometz-le-Châtel Pétanque



Tout d'abord, notre association présente ses **meilleurs vœux pour 2016** à chacune et à chacun d'entre vous.

L'année 2015 s'est achevée et c'est maintenant l'heure des bilans. Les amoureux de la pétanque ont joué toute l'année sur le stade le mercredi et le samedi après-midi,

quelle que soit la saison et quel que soit le temps.

Nous avons organisé les 7 concours prévus pour le challenge, ainsi qu'un concours en tête à tête. Notre boulothon de septembre a, lui aussi, pu avoir lieu.

Nous concluons 2015, fin janvier, avec notre traditionnel repas au cours duquel seront remis les challenges dont voici la liste et le classement :

Classement général :

1er PERREAU Claude
2ème GOURDON Patrick

3ème CORSO Bernard

Classement des femmes :

1ère CORSO Jeanine
2ème LACAM Geneviève

Les dates des concours 2016 seront données au cours de notre **prochaine assemblée générale qui se tiendra fin février, début mars**.

Nous vous rappelons que nous sommes sur le stade dès 13h30 le mercredi et le samedi après-midi toute l'année et que nous serions très heureux de vous y rencontrer.

RandoGom

Un club de randonnée à Gometz

L'assemblée générale constitutive du nouveau club de randonnée de Gometz le Châtel a eu lieu le samedi 9 janvier.

Une quarantaine de personnes ont déjà adhéré.

Des randonnées de 6 à 8 km auront lieu tous les mardis.

Des randonnées de 10 à 15 km auront lieu tous les jeudis.

En alternance toutes les deux semaines, une sortie à la demi-journée ou à la journée auront lieu le jeudi, le samedi ou le dimanche.

Des sorties découverte du patrimoine ou de randonnée dans Paris auront lieu tous les deux mois en alternance.

Un séjour en province est programmé annuellement. Aucune

sortie n'est programmée pendant les vacances scolaires.

Personnes à contacter :

Claudine Lian, présidente
claudinelian@orange.fr
tél : 06 70 07 19 77





Compagnie du regard

Programme Imagin'action – Compagnie du Regard de mi-janvier à mars 2016

RESAS ET INFOS : 01 60 12 10 26 – imaginaction@free.fr



LES 5ÈME PERCUTANTES

Samedi 30 janvier

es percussions brésiliennes et du Steel drum pour une soirée mui chaude avec Batuk'action, Steel Vibration et des invités surprises !

à 20H30

Tarifs : 7 € / 5 €

Salle Barbara – Rond point St Nicolas – 91940 Gometz le Châtel

IMPRO'MOUSS

Vendredi 12 Février

Une rencontre impro-resto originale avec au menu des impros surprises, de l'interactivité et de la convivialité !

Repas à 19h30 uniquement sur réservation au 06 45 73 05 20. Brasserie artisanale de Marcoussis- 50, route d'Orsay – 91460 Marcoussis

CONFÉRENCE ET SPECTACLE

Vendredi 11 mars

sur les masques et le théâtre masqué pour le collègue Aimé Charpentier de Damville (27)

BATUK'ACTION

Samedi 19 mars

Batuk'action va vous faire vibrer et danser aux sons des percussions brésiliennes pour le Carnaval !

NUIT DE L'IMPRO

Vendredi 25 mars

Un spectacle marathon anniversaire pour cette 10ème Nuit de l'impro durant laquelle nos improvisateurs seront plus inventifs et décalés que jamais, pour une soirée hilarante.

à 20h30

Tarifs : 8 € / 5€ Salle Barbara- Rond point St Nicolas – 91940 Gometz le Châtel

Calendrier de l'Université du temps libre



SCIENCES

1er février

La Coopération scientifique franco-chinoise : une expérience
JIANG Tao, TRAVERSE Agnès

MSE

15 février

Que deviennent nos déchets ?
BRUNEAU Nathalie, LEVEL René

SCIENCES HUMAINES

14 mars

Etre grands-parents hier et aujourd'hui
BANEUX Nathalie, DUPONT

ARTS ET LETTRES

4 avril

La Calligraphie en Chine, l'art de se grandir
BARREAULT Constance, PIERRE Nicole

MSE

11 avril

L'Intestin, acteur du comportement alimentaire ?
CHABERT Michèle, MARHUENDA Roger

SCIENCES

23 mai

Les Sources radioactives qui nous entourent.
AMMERICH Marc, LE GALL Louis

Couleurs de fêtes



Couleurs de fêtes vous connaissez ?

Mais oui certainement ou vos enfants connaissent.

Couleurs de Fête c'est la fameuse brocante du 1er mai, mais aussi

des sorties pour jeunes et moins jeunes des sorties à la mer, des spectacles, Halloween et bien d'autres encore...

Enfin des moments ensemble de convivialité ! Alors venez nous

rejoindre en participant à l'Assemblée Générale de l'association Couleurs de Fête qui aura lieu :

jeudi 18 février 2016
à 20h30, au Centre Culturel Barbara, en salle de réunion.

Les jardiniers de l'Yvette

Calendrier du 1er trimestre 2016

Samedi 6 février : cours de taille (les fruitiers à pépins).

Judi 18 février : Visite Serres d'orchidées Vacherot & Lecoufle à Boissy St Léger.

Samedi 20 février : permanence.

Samedi 12 mars : cours de taille (rosiers et arbustes à floraisons estivale)

Mercredi 30 mars : visite du jardin de camélias de Mr Hill à Briis-sous-Forges.

Pour informations et confirmation de ces activités : **contactez Françoise Grenié 01 69 29 98 78** - jardiniersdelyvette@free.fr ou **consultez le site** : <http://jardiniersdelyvette.free.fr>

Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse



Programme du 1er trimestre 2016

Sorties en Vallée de l'Yvette

VISITE DU SYNCHROTRON SOLEIL

15 mars 2016

à Saint-Aubin

VISITE DE LA PAGODE DE VILLEBON

30 mars 2016

Sorties à Paris

GRAND PALAIS

1er février 2016

Picasso Mania (avec Nadège Monnèger)

MUSÉE GALLIERA

9 février 2016

Comtesse Grefflure (avec Nadège Monnèger)

MUSÉE CARNAVALET

9 mars 2016

Collection de la révolution (avec Marc Solenrancki)

MUSÉE MARMOTTAN

22 mars 2016

L'art et l'enfant (avec Nadège Monnèger)

MUSÉE RODIN

15 avril 2016

(avec Nadège Monnèger)

Randonnées de l'office de tourisme

CHEPTAINVILLE

Jeudi 11 février

à 9h30

Randonnée d'environ 15 km autour de Cheptainville.

Rendez-vous à 9h30 devant l'office de tourisme d'Orsay. Prévoir son pique-nique.

L'EGYPTE À PARIS

Jeudi 10 mars

à 9h30

Randonnée dans Paris.

Rendez-vous à 9h30 quai de la gare RER d'Orsay. Prévoir son pique-nique.

Promenade de l'office de tourisme

MOULIN D'ORS - JEUDI 24 MARS

Jeudi 24 mars

à 13h30

Randonnée de 2h entre Gif et Châteaufort.

Rendez-vous à 13h30 devant l'office de tourisme d'Orsay. Départ en covoiturage.

Renseignement Office de tourisme de la vallée de Chevreuse en Essonne. 01.69.28.59.72
L'inscription aux sorties est obligatoire.

POMPES FUNÈBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière

Permanence 7j/7 - 24h/24

POMPES FUNÈBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)

Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres

91470 LIMOURS

Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88

ludoviccano@yahoo.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



**La HALLE
AUX
PIERRES**

Société PETRUZELLA

**CARRELAGES
DALLAGES**
D.988 ROND POINT SAINT NICOLAS
91940 GOMETZ LE CHATEL.
Tél. : 01.60.12.22.63
Fax : 01.60.12.52.76

DALLES - PIERRES NATURELLES TOUTES PROVENANCES
Hall d'exposition présentant un grand choix
CARRELAGES - GRES - FAIENCES - TERRE CUITE
POUR les JARDINS : Evergreen - Dalle gravillon lavé
Bordures - Pierre de Brastone - Barbecue - Pavés autobloçants

ENTRÉE LIBRE - PARKING ASSURÉ

E.P.

Ent. PERCEVAUX Sarl

*Maçonnerie - Carrelage - Faïence
Peinture - Placoplâtre - Ravalement
Parquet - Plomberie - Chauffage*

1, rue du Morillon  Tél : 01 69 07 06 71
ZA des hauts des Vignes Port : 06 03 07 37 14
91940 GOMETZ LE CHÂTEL Fax : 01 69 07 18 23



Entreprise Générale de Menuiserie

**Menuiserie - Ebénisterie
Agencements plafonds
Cloisons - Décoration - bois
Parquet tous décors
Fenêtres - Portes - Escaliers
Bibliothèque - Dressings - Cuisines**

ZA Les Hauts des Vignes Mail: demattec@orange.fr
6 Rue du Fromenteau Tél : 01 60 12 15 17
91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL Fax : 01 60 10 67 80



**ALIMENTATION
BIOLOGIQUE
ET ECOPRODUITS**






La Mente Polvree

7, rue du Morillon
Z.A. Du Haut des Vignes
91940 Gometz le Châtel
Tél : 01.60.19.63.75
Fax: 01.60.19.59.63

Horaires
Lundi après-midi : 15h30 à 19h30
mardi au vendredi
9h30 à 13h00 et 15h00 à 19h30
samedi
9h30 à 19h30 sans interruption

www.lamenthepolvree.fr





SARL CARDOSO

Maçonnerie générale
carrelage, terrasse, clôture,
décoration, finition béton ciré ...

5 rue des violettes - 91940 Gometz le Châtel

TEIXEIRA CARDOSO Emmanuel
Tel/Fax. 01 60 12 98 30 - Port. 06 08 60 92 93
Email. sarl.cardoso@wanadoo.fr / facebook. cardosodesign

Sortir à Gometz

SOIRÉES DANSANTES KAROUSSELL DANSE

29 janvier, 6 février, 12 février, 12 mars, 18 mars

20h30- 21h30 au foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara)

Soirée dansante à partir de 20 h 30 avec un cours, salle Barbara

Soirée toutes danses à partir de 21 h 30, ouvert à tous.



STAGE BATUCADA ET 5ÈME PERCUTANTES

30 janvier

De 14h à 18h un stage de percussions brésiliennes pour s'initier à la batucada. A 20h30, une soirée rythmée avec des groupes qui vous feront danser ! Renseignements et résas : 01 60 12 10 26 – imaginaction@free.fr



BELOTE / TAROT 2016

5 février, 11 mars, 1er avril

Salle Barbara

Venez jouer avec l'association Les Zacolytes dans une ambiance sympathique. les.zacolytes@gmail.com



«ANNA DE NOAILLES, UNE FEMME DANS SON TEMPS»

7 février

17h, salle Barbara

Par l'association «Plumes et Paroles» Jacqueline Germaine et Annie-Claude Plisson évoqueront la vie tumultueuse de cette poétesse admirée par ses contemporains, Proust, Cocteau, Barrès. Récit de Janine Hillenweck, poèmes de Anna de Noailles. Informations et réservations au 01 60 12 11 05

CONSEIL MUNICIPAL

15 février

20h30, salle du conseil

Les conseils sont publics. L'ordre du jour sur le site internet de la commune



HISTOIRES AUTOUR DE LA POMME

17 février

15h, Médiathèque Albert Camus

En lien avec le festival des Arts Mêlés organisé par les médiathèques de la CAPS sur le thème de la gourmandise racont' La pomme. Venez déguster des histoires autour de la pomme et goûter une croustade de pommes au sirop d'érable, recette canadienne. Public enfants, à 15h (Inscription obligatoire)

COULEURS DE FÊTES, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18 février

20h30, salle Barbara

Venez nous rejoindre en participant à l'Assemblée Générale de l'association Couleurs de Fête.



VISITE THERMOGRAPHIQUE ATEPS

10 mars

19h, salle Barbara

Une animation de sensibilisation sur les déperdition de chaleur et les économies d'énergie dans le quartier de de Paris-Chevreuse.



LA 8ÈME ÉDITION DU TRAIL DE L'ÉTOILE FILANTE

12 mars

20h30, mairie de Gometz-le-Châtel

un grand bol d'air frais quasi-printanier vous attends sur le nouveau tracé 2016...et un grand ravitaillement vous accueillera à l'arrivée ! Coureurs, marcheurs nordiques, marcheurs, à partir de 16 ans. Départ à 20h30. Inscriptions et renseignements en ligne sur : <http://www.casteltrail.fr>



LES CHANSONS DE MARIE.

18 mars

20h30, médiathèque Albert CAMUS

En lien avec « Dis-moi dix mots » Les chansons de Marie. Chansons francophones interprétées par Marie Busato de la compagnie : A tout bout de chant.

SAINT PATRICK

19 mars

Salle Barbara

Repas irlandais L'orchestre «IRISHTOCRATES», Inscription : bonjouryvette@gometzlechatel.fr ou 01 60 12 14 76 jusqu'au 17 mars

Tarifs : adulte 30€ adhérent 25€ enfant 10€

"BONJOUR YVETTE"

PRINTEMPS DES POÈTES « MES MOTS RIENT »

19 mars

10h-12h, médiathèque Albert CAMUS

Printemps des poètes en lien avec « Dis-moi dix mots ». Atelier familial. Jeux de mots et production de textes autour de la manifestation « Dis-moi dix mots » portée par le Ministère de la Culture, (animé par Olivier Cheret) Tout Public . Présentation du tout nouveau festival de poésie qui se met en place sur notre territoire par Sylvie Dadoun de la Compagnie du théâtre volant.



CARNAVAL

19 mars

14h-18h, Place hackenberger

Défilé co-organisé par la mairie, l'école Pablo Neuda et les associations, Les zacolytes, couleur de fête, AGF et Batuk'action vont vous faire vibrer et danser aux sons des percussions brésiliennes pour le Carnaval ! Le thème choisi cette année est «les héros dans la ville». L'affiche est le fruit d'un concours de dessins des élèves de l'école élémentaire Pablo Neruda, proposé par le service animation, sur le temps du midi, venez participer à la décoration du char à la MJC, salle Coluche, du lundi 29/2 au samedi 5/3



10ÈME NUIT DE L'IMPRO

25 mars

20h30, salle Barbara

avec Cie du Regard-Imagin'action Un spectacle marathon anniversaire pour cette 10ème Nuit de l'impro durant laquelle nos improvisateurs seront plus inventifs et décalés que jamais, pour une soirée hilarante. Tarifs : 8 € / 5€



FÊTE DU LIVRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

25 mars

16h à 20h

En partenariat avec la FCPE, Imagin'action, et la librairie «la fontaine aux livres».

RENCONTRE-DÉDICACE AVEC BLANDINE LE CALLET.

2 avril

11h, médiathèque Albert Camus

Romancière et essayiste française, son deuxième roman, la balade de Lila K est récompensé par le prix du livre de poche en 2012. Blandine Le Callet est également scénariste de la bande dessinée Médée. Ados/adultes.

Sortir aux alentours (et plus loin encore)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté PARIS-SACLAY

3 février et 16 mars

20h30, CSP - 1 rue Jean Rostand - Orsay

Les conseils communautaires sont publics , l'ordre du jour sera sur le site de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

MUSÉE GALLIERA - PARIS

16 février

14h, Musée Galliera - Paris

20 euros/personne- AGF Venez nous rencontrer les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 - Salle Barbara tel 01 60 12 42 43 agf.gometz@gmail.com



SORTIE À TOURS

19 mars, Tours

14h, Musée Galliera - Paris

avec Mémoire CASTELGOMEZIENNE une sortie à Tours, avec visite de la vieille ville et du musée du compagnonnage, faisant suite à une présentation du compagnonnage à l'atelier généalogique fait 2015



GOMETZ VOYAGE À CUBA

30 mars au 9 avril

CUBA est une destination attachante, les gens sont accueillants, la musique est partout, les paysages magnifiques, les mojitos excellents, une vraie culture ! Soit 10 jours de circuit . Claude Dacheux 01 60 12 04 72



BASILIQUE DE SAINT-DENIS ET DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

30 mars

Basilique Saint-Denis

visite guidée de la nécropole des rois de France à la basilique de Saint-Denis et du musée d'art et d'histoire, Mémoires Castelgometzienne



LA RUSSIE AUX PORTES DE PARIS

8 avril

65 euros/personne agf

tel 01 60 12 42 43 agf.gometz@gmail.com

